

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 1^{er} septembre 2023

Date d'affichage : 1^{er} septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le cinq septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Annabelle MORILLAS - Virginie TARDY - Anne-Lise CALABRIN

Absents, excusés : Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Sébastien RUAZ - Ghislaine BARTHELON

Procuration : Séverine CAPOGNA à Anne-Lise CALABRIN, Ghislaine BARTHELON à Pierre COLOMB

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Liste des délibérations :

- 38/2023 Conclusion de nouveaux contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2024
- 39/2023 Approbation du rapport 2023 de la CLECT de Valence Romans Agglo
- 40/2023 Approbation de la modification des statuts de Valence Romans Agglo

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2023

Lecture est faite par le Maire

Approuvé à l'unanimité

CONCLUSION DE NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

Le Maire informe l'assemblée que les contrats d'assurance conclus avec la Maif (assurance des bâtiments et des engins, responsabilité civile, protection juridique et auto-mission) sont résiliés le 31 décembre 2023, la Maif n'assurant plus les collectivités à compter de 2024.

Par conséquent, une consultation a été lancée durant l'été.

Vu les offres reçues de la part de la Smacl et de Groupama,

Considérant que la Smacl propose le même type de contrat avec le même type de garantie que Groupama mais à un prix inférieur,

Le Maire propose donc de conclure les nouveaux contrats d'assurance auprès de la Smacl, offre économiquement la plus avantageuse.

Voté à l'unanimité

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DE VALENCE ROMANS AGGLO

Vu le rapport de la CLECT qui fixe l'évaluation des charges nettes transférées au 1er janvier 2023 ;
Considérant le travail accompli par la CLECT afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes liées aux compétences transférées à la CA Valence Romans Agglo au 1^{er} janvier 2023 ;
Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce rapport, même dans le cas où la commune n'est pas concernée par un transfert de compétence,

Le Conseil Municipal approuve le rapport ci-annexé de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Valence Romans Agglo au titre des charge transférées au 1er janvier 2023

Voté à l'unanimité

APPROBATION DES STATUTS MODIFIES DE VALENCE ROMANS AGGLO

Considérant que la mairie d'Etoile-sur-Rhône souhaite un retour du site Les Clévos à la commune sans poursuite des activités de culture scientifique sur le site. La communauté d'agglomération consciente de la difficulté de faire vivre ce site excentré et à l'écoute des projets communaux de développement a répondu favorablement à cette sollicitation et a, par délibération du 28 juin 2023, supprimer de la liste des équipements culturels d'intérêt communautaire le centre culturel et scientifique Les Clévos à compter du 1er janvier 2024.

Vu l'intérêt des enjeux de la culture scientifique, technique et industrielle, Valence Romans Agglo souhaite poursuivre les actions de sensibilisation auprès des différents publics dont le portage de la Fête de la science et propose de les animer au sein de la Direction Action Culturelle et Patrimoine.

Pour ce faire, il convient d'ajouter à la compétence facultative 5 « Evénements culturels » le point suivant : « Le développement d'actions à la sensibilisation et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et la coordination de la Fête de la Science, en lien avec les actions définies par la Région »

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts proposée au titre de la compétence facultative 5 de Valence Romans Agglo

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Dossiers d'urbanisme en cours
- Police de la publicité
- Mutualisation d'un service de police municipale
- Changement des fenêtres de la Cure
- Truck Soliha
- Permanence mobilité
- Modification des conditions de location de l'Espace du Bagnol et fermeture administrative partielle du 2 octobre 2023 au 2 janvier 2024
- Réunion avec l'inspectrice de l'éducation nationale
- Aménagement de la Salle de Max
- Groupe de travail sécurité
- Chatikids
- Inauguration du City stade le 16 septembre (organisation)
- Tour des commissions et point SIVOS et SIVU
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.